

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

1er Cycle - DE audioprothésiste Diplôme D'État D'Audioprothésiste

 Niveau d'étude visé
BAC +3 Durée
3 ans Composante
UFR3S -
Sciences de
santé et du
sport Langue(s)
d'enseignement
Français Ouvert en stage
Oui

Présentation

L'audioprothésiste est un technicien professionnel de santé. Il conçoit, réalise et adapte des prothèses auditives destinées à des patients malentendants ou sourds.

L'audioprothésiste opère sur prescription médicale.

Il exerce principalement en libéral.

Pour exercer le métier d'audioprothésiste, il faut être titulaire du diplôme d'État (DE) correspondant au métier. Le **diplôme d'État d'audioprothésiste** est délivré aux étudiants ayant satisfait avec succès aux épreuves des examens de fin de première, de deuxième et de troisième années, et ayant soutenu avec succès leur mémoire de recherche.

Le **DE d'audioprothésiste** se prépare en 3 ans.

Plus d'information sur : <https://ufr3s.univ-lille.fr/medecine/audioprothesiste>

Savoir-faire et compétences

Attendus nationaux

- Aptitude à la démarche scientifique
 - Bonne maîtrise des compétences théoriques et expérimentales attendues en physique, sciences de la vie et mathématiques
 - Aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique
 - Aptitude à produire un raisonnement logique

- Capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée
 - Maîtrise du Français et de l'expression écrite et orale
 - Maîtrise des outils numériques et bureautiques
 - Capacité à se documenter et à communiquer en anglais
 - Rigueur et capacité d'organisation dans ses apprentissages
 - Rigueur, méthode, assiduité
 - Capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité
 - Qualités humaines : empathie, bienveillance et écoute pour les plus fragiles
 - Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture aux autres
 - Aptitude à collaborer et travailler en équipe
 - Aptitude à échanger / communiquer avec autrui
 - Appétence pour la gestion administrative et les relations commerciales
 - Capacité de gestion administrative et commerciale en relation avec la dimension médicale du métier

Organisation

Organisation

Le programme des études est orienté vers les mathématiques et les sciences physiques mais aussi l'anatomie, l'audiométrie

et, bien sûr, les pathologies de l'audition et l'épidémiologie de la surdité.

Contrôle des connaissances

Chacune des trois années d'études fait l'objet d'un examen terminal portant sur l'ensemble des matières enseignées dans l'année. Une seule session est organisée annuellement. L'obtention d'une note moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 pour l'ensemble des travaux pratiques et des stages conditionne chaque année l'autorisation de se présenter aux examens.

Aucun étudiant ne peut redoubler plus de deux des trois années d'études. Nul ne peut être autorisé à tripler une année d'études sauf autorisation exceptionnelle accordée par le Vice-Doyen du département de Médecine sur proposition du Directeur de l'enseignement.

La soutenance du mémoire de recherche ne peut se faire qu'après la validation de la troisième année d'études.

Stages

Stage : Obligatoire

STAGES : 1ère année

- 10 semaines dans un service O.R.L. Hospitalier comprenant un département d'exploration fonctionnelle audio-vestibulaire.
- 4 semaines à plein temps dans un Laboratoire d'audioprothèse dont l'Audioprothésiste responsable possède l'agrément de Maître de Stage.
- 2 semaines à plein temps dans une institution gérontologique

STAGE : 2ème année

- 16 semaines dans un laboratoire d'audioprothèse dont l'Audioprothésiste responsable possède l'agrément de Maître de Stage

STAGE : 3ème année

- 16 semaines dans un laboratoire d'audioprothèse dont l'Audioprothésiste responsable possède l'agrément de Maître de Stage.

Admission

Conditions d'admission

Pour les élèves de terminale, les étudiants en réorientation, les personnes de nationalité étrangère titulaire d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires et les ressortissantes de l'Union européenne ou assimilés

Demande d'admission à formuler sur la plateforme nationale [Parcoursup](https://www.parcoursup.fr) de la mi janvier à la mi mars

Pour les personnes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés), RDV sur <https://international.univ-lille.fr/venir-a-luniversite/etudiantes/>

Vous retrouverez sur la plateforme Parcoursup les caractéristiques, attendus et critères généraux d'appréciation des dossiers qui permettront à la commission d'enseignants de classer votre candidature. Vous recevrez une proposition d'admission dans la limite de la capacité d'accueil.

Formation sélective

Et après

Insertion professionnelle

Pour exercer le métier d'audioprothésiste, il faut être titulaire du diplôme d'État (DE) correspondant au métier.

L'audioprothésiste est un technicien professionnel de santé. Il conçoit, réalise et adapte des prothèses auditives destinées à des patients malentendants ou sourds. L'audioprothésiste opère sur prescription du médecin oto-rhino-laryngologue. Il exerce principalement en libéral.

Pour en savoir plus sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université de Lille, consultez les répertoires

d'emplois publiés par l' ODiF (Observatoire de la Direction de la Formation)

Les fiches emploi/métier du  Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) permettent de mieux connaître les métiers et les compétences qui y sont associées.

Référentiel ROME : J1401 - Audioprothses

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

CFUA / UFR3S - Audioprothèse

 03.20.62.76.46

 audioprothese-medecine@univ-lille.fr

Responsable pédagogique

Vincent Krause

 vincent.krause@univ-lille.fr

Responsable pédagogique

Christophe Vincent

 christophe.vincent@univ-lille.fr

Autres contacts

Lieu(x)

 Loos - Département de médecine

Campus

 Campus Santé

En savoir plus

Faculté de Médecine

 <https://ufr3s.univ-lille.fr/medecine>